



L'Épiphanie

PROJET D'ORDRE DU JOUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 FÉVRIER 2024

8 H 30

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est convoquée pour avoir lieu le **13 février 2024 à 8 h 30**.

L'ordre du jour de la séance extraordinaire comprend les points suivants :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1. Confirmation de la convocation de la présente séance extraordinaire
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour de la séance

2. RÉGLEMENTATION

- 2.1. Résolution autorisant l'adoption du projet de Règlement de concordance numéro 369-24 modifiant le Règlement de zonage numéro 278-07-13 et ses amendements afin de se conformer au règlement 146-16 modifiant le SADR de la MRC de L'Assomption
- 2.2. Avis de motion du Règlement de concordance numéro 369-24 modifiant le Règlement de zonage numéro 278-07-13 et ses amendements afin de se conformer au règlement 146-16 modifiant le SADR de la MRC de L'Assomption

3. ADMINISTRATION

- 3.1. Résolution autorisant une demande d'aide financière au volet 2 du Programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages municipaux (PAFMAN)

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 8 février 2024

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE